

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 15/10/21

Etaient présents :

- Les enseignants : Mmes DOBROSAVLJEVIC, DEWAMBRECHIES, DEWITTE, BIELEC, PAIN, FRANCES, LHONEUX, AMICHAUD, Mmes NIEDOSZEWSKI, THOS, GERMOND, THEROUDE, VAN SCHOORISSE.
M. DELANNOY.
- Mme l'Adjointe aux affaires scolaires : Mme GRUYERE
- Les parents d'élèves : Mmes DORIGO, ARDISSONNE, LETE, RAYE, LOHIER, NONET, GEBBIA, M. DROUIN.

Etaient excusés : M. LAFOREST (Maire de Villers)
Mmes BAHU, CAULLERY (Parents élus)
M.KOFFI (intervenant Musique)
M.LEROY (DDEN)
Absents : M. AVEILLAN (Psychologue scolaire)

1) Présentation du nouveau conseil d'école.

Rappel des résultats des élections de parents d'élèves par correspondance à 100%
53,20% de participation (183 votants sur 344 inscrits). 10 postes pourvus.
10 parents titulaires.

2) Vote du règlement intérieur 2021/2022.

➤ Règlement voté à l'unanimité.

Il sera envoyé à tous les parents via l'ENT et à conserver.

A noter les nouveautés de ce règlement intérieur :

- parents de PS : si votre enfant dort à la maison ou chez la nourrice pour la sieste, il pourra être amené à l'école maternelle entre 15h05 et 15h15 pour participer aux apprentissages de fin d'après-midi à partir de janvier 2022. Je reviendrai vers les parents concernés en décembre.

- plus de pop-It, de porte-clés gadgets, peluches, pog... à l'école à partir du 8 novembre prochain.

- Attention à ne pas rouler à vélo ou en trottinette dans la cour des deux écoles, on se déplace à pied à côté de l'engin à roulettes. Les trottinettes électriques sont interdites au moins de 12 ans.

- Attention au visionnage à la maison de films ou de séries interdits aux moins de 16 ans (ils ne sont pas du tout adaptés pour leur âge et les élèves peuvent reproduire ces scènes à l'école).

3) Effectifs groupe scolaire 2021/2022.

33 PS, 22 MS, 30 GS, 26 CP, 31 CE1, 25 CE2, 28 CM1, 35 CM2 : 230 élèves au 15/10/21. M. Butel, (Inspecteur de l'Education Nationale), M. Laforest (Maire de Villers) et M. Delannoy se réuniront en novembre pour évoquer les effectifs et les prévisions pour 2022/2023.

4) Evaluations nationales CP/ CE1

En CP et en CE1, la passation des évaluations nationales a eu lieu en septembre 2021. L'analyse des résultats va permettre de repérer les élèves avec des difficultés et/ ou avec des fragilités et de mettre en place une réponse pédagogique adaptée auprès de ces élèves en français et/ou en maths (APC, PPRE...). Les enseignantes de CP et de CE1 rencontrent en ce moment de façon individuelle les parents pour expliquer ces résultats pour leur enfant.

5) Education musicale avec M. Koffi

Projet musique 2021/2022 en collaboration avec M. Koffi des CMR, titulaire d'un DUMI (Diplôme universitaire de musicien intervenant). Le projet repose cette année sur la musique et le développement durable.

Les séances auront lieu les lundis. La Mairie de Villers finance les 5h d'intervention hebdomadaire de M. Koffi.

En Education musicale, M. Koffi intervient pour l'école Jean Monnet 5h/semaine :

- Lundi : 8h30/11h30-13h30/16h30.

6) Activités aquatiques 2021/2022.

- 11 séances de 40 minutes pour les CE1, CE2, CM2 à la piscine de Chambly de septembre 2021 à juin 2022 (jeudis matin et/ou après-midi)
- Les séances sont gratuites pour les communes de la Thelloise, seul le transport est à la charge de la Mairie de Villers (à peu près 2000 euros)

7) Coopérative scolaire.

Bilan financier au 31/08/21 avant fusion des deux comptes des deux écoles) : + 9135,63 euros (élémentaire) et + 2718,54 euros (maternelle) dont 3500,00 euros de subvention de la Mairie de Villers. Certaines actions ont été prises en charge par la coopérative : vidéo conférence de M. DARNY en janvier 2021, la visite du chocolatier en décembre 2020.

La coopérative fonctionne grâce aux subventions municipales, aux versements réguliers de l'association des parents d'élèves APE, aux différentes manifestations et aux cotisations des familles. Les activités possibles étaient encore restreintes en 2020/2021 pour cause de crise sanitaire et nous espérons un retour à la normale cette année.

Les prochaines activités, interventions ou sorties seront prises en charge entièrement par l'école pour utiliser cette coopérative.

En prévision pour 2021/2022

-29/11/2021 : Spectacle de Noël pour les maternelles : Marionnettes « la filoché » séance pour les 4 classes.

- 04/01/2022 après-midi : Animation P. DARNY « Un être humain : des milliers de cultures » pour toutes les classes de l'élémentaire (conférence cycle 2 et cycle 3).

D'autres sorties seront prévues d'ici la fin de l'année scolaire 2021/2022, les parents en seront informés.

Rappel des différentes subventions de la Mairie :

- 39€/ enfant soit un total de 9360 € (fournitures scolaires : manuels, cahiers, matériels pédagogiques, ...)
- 13,50€/ enfant (sorties scolaires)
- 300€ (matériel EPS)
- 1400 € (livres de Noël)
- 765€ (prix CM2)

8) Crise sanitaire Covid-19

Le protocole sanitaire applicable dans les écoles est de niveau 1 (vert) dans les départements dont le taux d'incidence est inférieur au seuil de 50 pour 100 000 habitants.

Le passage au niveau 1 (vert) a permis de lever l'obligation du port du masque pour les élèves des écoles élémentaires tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs des écoles.

Puis, au vu de l'amélioration de la situation sanitaire dans le département, la préfète de l'Oise a décidé de lever l'obligation du port du masque en extérieur qui s'appliquait depuis plusieurs mois à certaines zones à forte concentration de population dans le département (marchés et assimilés, rassemblements de plus de dix personnes sur la voie publique ou un lieu ouvert au public, abords des centres commerciaux et des établissements scolaires, files d'attente).

En conséquence, le port du masque qui, jusqu'à présent, s'imposait encore à tous les adultes aux abords des écoles et dans la cour de récréation, n'est plus obligatoire à partir du 18/10/21.

9) Bilan et demande de travaux.

- 7ème Vpi installé cet été dans la dernière classe d'élémentaire (toutes les classes sont ainsi pourvues).
 - *Merci à la Mairie pour cette installation et le 100% VPI sur l'élémentaire.*
- Changement des stores dans 3 classes de l'étage non réalisé pour le moment : c'est un réel souci car le soleil empêche le bon fonctionnement du VPI quand les rayons se reflètent dessus. De plus les élèves sont éblouis, c'est encore plus dérangeant.
 - *Mme Gruyère : plusieurs devis ont été demandés, le moins cher a été retenu mais les délais sont très longs (printemps 2022)*
 - *Equipe enseignante : C'est une déception, nous allons essayer de cacher le Soleil avec des filtres pour limiter les désagréments.*
- Radiateur couloir RDC : Hors service
- Demande changement du grillage côté terrain de foot élémentaire (grillage attenant aux anciens logements de fonction) afin de ne plus avoir des morceaux qui dépassent.
 - *Mme Gruyère : location d'une nacelle pour décrocher le vieux grillage et remettre un nouveau. En attente.*
- En maternelle, nous soulignons à nouveau le problème des toilettes à côté du dortoir qui ne sont pas adaptés aux tout petits puisqu'il s'agit de toilettes pour handicapés. Il manque des toilettes supplémentaires pour limiter l'attente à ces toilettes surtout avec des PS.
 - *Mme Gruyère : Venue d'un plombier pour la réalisation de devis concernant ce problème.*
- Demande de lits superposés pour le dortoir (voir aussi les normes indispensables et le nombre d'enfants max possible dans ce dortoir) dans l'optique d'un plus grand nombre d'enfants à la sieste (scolarisation obligatoire des 3 ans)
 - *Se renseigner auprès de la commission de sécurité pour ces normes.*

Une réunion est prévue avec M. Butel, M. Laforest, Mme Gruyère et M. Delannoy en novembre prochain pour évoquer aussi ces sujets (12 novembre en Mairie).

10) PPMS

Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) sont de deux types : "Risques majeurs naturels et technologiques" et "Attentat-intrusion".

Ils font partie de la démarche globale de l'éducation à la sécurité. Ils impliquent la réalisation d'exercices adaptés pour chacun d'eux.

Les exercices organisés au cours de l'année permettent de vérifier le caractère opérationnel des PPMS et d'assurer leur validation. Des entraînements préalables permettent de préparer les élèves et les personnels à la conduite à tenir en cas de survenue d'un évènement majeur et mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter aux PPMS.

Différents scénarios peuvent être programmés, du plus simple - centré sur un seul élément comme l'audition et la reconnaissance du signal d'alerte - au plus complexe, incluant par exemple la simulation d'évènements aggravants.

Ces exercices sont représentatifs d'une situation réaliste. Leur déroulement ne doit pas avoir un caractère traumatisant. Ils nécessitent une communication adaptée envers les élèves, les personnels et les parents.

- 2 exercices « attentats-intrusion » seront réalisés en 2021/2022 (le premier a eu lieu le jeudi 14 octobre et l'autre aura lieu en début d'année 2022)

Déclenchement de l'alarme silencieuse et lumineuse bleue : les enfants se mettent à l'abri par terre dans les classes fermées à clé, couchés par terre sous les tables, sans aucun mouvement ou bruit pendant 15 minutes et l'arrêt de l'alarme bleue.

Alarme utilisée : alarme bleue silencieuse lumineuse

- 1 exercice « risques majeurs naturels » en 2021/2022 : regroupement de tous les élèves dans une zone précise de l'établissement (ce regroupement ne peut se faire qu'en fonction des contraintes sanitaires mises en place à ce moment-là).

Cet exercice n'a pas été pratiqué en 2020/2021 pour les raisons de non brassage des classes, il a été juste expliqué oralement aux élèves.

Alarme utilisée : Corne de brume

- 2 exercices « évacuation-incendie » en 2021/2022 (le premier en septembre 2021 et le deuxième en mars 2022) : évacuation vers l'extérieur des bâtiments.

Alarme utilisée : Alarme sonore incendie

Total : 5 exercices par année scolaire.

11) Avenant projet d'école 2018/2021

Présentation des deux avenants qui vont clôturer les deux projets d'école des deux écoles existants avant la fusion, le futur projet d'école sera commun de la PS au CM2 pour tout le groupe scolaire.

Les deux avenants mettent de façon commune l'accent sur le maintien des bonnes relations école/famille sur Villers avec continuité des actions engagées dans ce sens. La mise en place de l'ENT renforce la bonne communication permettant la continuité de la co-éducation entre l'école et les familles.

Le nouveau livret d'accueil du groupe scolaire de Villers a été donné dès le 2 septembre à toutes les familles réunissant toutes les informations pratiques de l'école.

12) Informations diverses

- 11/11/21 Commémoration au monument aux morts en présence d'enfants (en fonction des directives sanitaires).
- 16/12/21 Distribution des livres de Noël en présence du Père Noël (matin en maternelle et en début d'après-midi pour le cycle 2)
- 04/01/22 Animation Darny élémentaire (« un être humain, des milliers de cultures »)
- 15/03/22 Animation Darny maternelle (« le secret du jardin de Clément »)
- 19/03/22 Carnaval
- 24/06/22 Fête des écoles (vendredi soir)

NB : Il n'y a pas de « pont » le vendredi 12 novembre, les écoles fonctionneront normalement ce jour-là.

Fin du conseil à 20h05.

Prochain conseil : Vendredi 25 février 2022